



Spectacle déambulatoire

Maximum 90 accueillera le samedi 18 juillet entre 17 h et 19 h Émile Bilodeau dans le cadre d'un spectacle déambulatoire dans des quartiers résidentiels de Carleton-sur-Mer. À la manière des camions de crème glacée qui déambulent dans les rues, Émile Bilodeau sillonnera certains quartiers à même la boîte d'un « pick-up » pour vous offrir un moment festif tout en musique.



Soyez donc à l'affût pour voir passer le cortège devant votre maison, à partir de votre cour ou votre balcon. À noter que les trajets ne seront pas dévoilés, en raison des consignes de la Direction de la santé publique concernant les rassemblements. Ce sera donc une belle surprise pour de nombreux citoyens de Carleton-sur-Mer de voir défilier cet artiste devant chez eux !

Programmation à venir de Maximum 90

Avec l'accord des pouvoirs publics, Maximum 90 est heureux de pouvoir reprendre ses activités dans le cadre d'un projet-pilote de Laboratoire de diffusion de spectacles été 2020 du ROSEQ.

Dans le souci d'assurer la santé et la sécurité du public, des artistes et des travailleurs, Maximum 90 appliquera les mesures sanitaires qui s'imposent.

Trois sièges non occupés sépareront les spectateurs qui ne sont pas issus du même foyer. Et une rangée vide séparera chaque rangée occupée. Soit 34 billets maximum en vente pour chaque spectacle, présenté à 20 h 30.

Vous trouverez plus de détails sur notre site Web.ou au www.maximum90.ca.

Les spectacles à l'affiche pour le mois d'août:

NATASHA KANAPÉ: Lundi 3 août

SARATOGA: Mardi 11 août

COLIN MOORE: Samedi 15 août

LES DEUXLUXES: Lundi 17 août

DAWM TYLER WATSON: Lundi 24 août

Festival BleuBleu

Comme vous le savez sans doute, en raison de la pandémie de COVID-19, l'équipe du festival BleuBleu s'est vue contrainte d'annuler sa deuxième édition qui aurait résonné aux quatre coins de Carleton-sur-Mer à la fin du mois de juin dernier.

Qu'à cela ne tienne, l'organisation ne tarit pas d'enthousiasme et mijote présentement de petites surprises à saveur musicale pour le début du mois d'août. Il va sans dire que les mesures de rassemblement prescrites par le gouvernement et la santé publique seront respectées, et que le paysage de Carleton-sur-Mer sera, comme à l'habitude, notre plus grande tête d'affiche.

Restez à l'affût, les nouvelles ne tarderont pas!

CINÉMA cinétoile

Programmation estivale 2020

IMPORTANT: Les billets doivent être réservés d'avance en ligne à partir de notre site Web: cinetoile.info

Exceptionnellement, nous vous présenterons 2 projections par semaine pendant 6 semaines les mardis et vendredis du 14 juillet au 21 août.

Tous les films seront présentés à 20 h 30 au parc des Horizons.

Nous vous conseillons de vous amener une chaise de parterre au cas où les places assises soient déjà prises puisque celles-ci seront limitées.

Plus de détails sur les films présentés sur notre site Web : cinetoile.wixsite.com/cinetoile et sur notre page Facebook : www.facebook.com/CinetoileCarletonsurmer

Bénévoles recherchés

Assister les responsables lors des projections en plein air.

Contribuer à la relance culturelle!

En échange, nous vous offrons des laissez-passer pour nos films réguliers en salle pendant l'année.

Vous devez être disponible plusieurs mardis et vendredis soirs du 14 juillet au 21 août.

Une courte formation sera offerte.

Contactez Dominique Landry, coordonnatrice

cinetoilecarleton@gmail.com
418-391-1870 #370

VIE COMMUNAUTAIRE

Club des 50 ans et plus de St-Omer

Assemblée générale annuelle

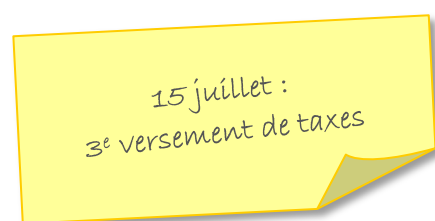
Tous les membres sont invités à cette assemblée qui se tiendra le lundi 13 juillet 2020, à 14 h, à l'OTJ de Saint-Omer.

Il y aura élection à deux postes:

- au conseil d'administration
- un poste à la présidence

Réservation obligatoire pour tous avant le 10 juillet 2020 auprès de Régent Leblanc 418 364-6200.

Les places seront limitées à la réglementation en vigueur.



le HUBLOT
Ville de Carleton-sur-Mer

Photo: Magali Deslauriers
Volume 41, numéro 7, juillet 2020

LA VILLE VOUS INFORME

Camping interdit dans les lieux publics et sur les plages



La Ville de Carleton-sur-Mer désire rappeler à la population et aux visiteurs qu'il est interdit de faire du camping sur les chemins publics, les places publiques et sur les plages de la ville. Il est également interdit de circuler ou de stationner un véhicule sur les aires gazonnées, sur la végétation des lieux publics ou sur les plages.

Quiconque contrevient aux règlements s'expose à une amende et des frais de 151 \$.

Le but de ces règlements est de préserver les milieux fragiles et la quiétude des usagers de ces lieux.

Merci de votre collaboration.

Réglementation encadrant les chiens

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'inscrire votre chien auprès du Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs par le biais de leur site Web: rpabdc.com/Carleton-sur-Mer ou par téléphone: 581-358-1010

Évaluation foncière: reprise des inspections

À la suite du décret gouvernemental du 6 mai 2020, le Groupe Altus a repris graduellement l'inspection des immeubles dans le cadre du mandat octroyé par la MRC pour réaliser les travaux en évaluation foncière sur son territoire. À noter que seules des visites extérieures des

résidences seront effectuées par les employés du Groupe Altus dans les prochaines semaines afin de respecter les mesures de distanciation sociale. Pour respecter ces mesures, l'inspecteur muni d'un dossard avec la mention « Évaluation » laissera un carton de visite avec ses coordonnées. Il procédera au relevé extérieur de la résidence et des photographies seront prises. Compte tenu des limitations au niveau des inspections, un formulaire d'autodéclaration devra être obligatoirement rempli par les propriétaires concernés afin de divulguer les modifications apportées au bâtiment suite à l'émission d'un permis ou dans le cadre du maintien de l'inventaire tel que prévu à l'article 18 de la Loi sur la fiscalité municipale. Ce formulaire sera envoyé par la poste ou joint avec le carton de visite.

Votre opinion sur le Quai des arts

La Ville de Carleton-sur-Mer mènera prochainement, avec l'aide d'une stagiaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, un court sondage auprès de sa population et celles des villes avoisinantes afin de connaître leurs habitudes et intérêts culturels dans le contexte de la municipalisation du Quai des arts. La Ville désire offrir aux citoyens un lieu de qualité, adapté pour assister à des événements et activités culturelles de toutes sortes. Cette étude permettra d'obtenir des données importantes pour mieux comprendre et avancer dans le projet de consolidation et de développement du Quai des arts.

Votre participation au sondage est importante pour la Ville de Carleton-sur-Mer, puisqu'elle contribuera au développement socioculturel de la municipalité. Vous avez jusqu'au 22 juillet 2020 pour compléter ce sondage en vous rendant à l'adresse suivante: <https://fr.surveymonkey.com/r/WDLRPPZ>

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site Web : carletonsurmer.com
[carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)
lehublot@carletonsurmer.com
629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0
Prochaine date de tombée : 31 juillet à 8 h



Prochaine séance du conseil municipal

Lieu à confirmer
Séance ordinaire : 3 août 2020

Départ à la retraite de Sylvie Bernard

Mercredi 1^{er} juillet dernier n'est pas passé inaperçu à la Ville de Carleton-sur-Mer! Notre collègue et amie Sylvie Bernard, agente à la comptabilité, a rangé son matériel de travail pour une dernière fois, terminant ainsi un cycle de 42 années de service au sein du monde municipal!

À l'emploi de la Ville depuis 1978, Sylvie en a vu passer des élections, des maires, des conseillers et des déménagements d'hôtels de ville, passant tour à tour du haut de l'aréna, au vieux couvent, à l'ancien local de l'épicerie royale jusqu'à celui situé au 629 boulevard Perron!

Sylvie était un peu comme notre mère. Fidèle au poste, rigoureuse, ponctuelle comme une horloge et le cœur à la bonne place, elle prenait soin de nous et s'informait fréquemment de nos familles. Comme un phare, elle était aussi patiente et rassurante, détenant dans sa tête une quantité impressionnante d'informations. Elle a aussi été témoin de l'évolution de notre belle ville à tous les niveaux imaginables.

La jeune adulte qui a fait son entrée comme employée à la Ville à la fin des années 1970 est devenue mère, puis grand-mère! On dit souvent que toutes bonnes choses ont une fin! C'est aussi vrai dans le cas de Sylvie, mais on sait déjà que les bonnes choses vont se poursuivre. Vous la verrez marcher avec son conjoint en bord de mer, relaxer à son chalet avec un livre à la main, travailler manuellement ou encore au Quai des arts pour y voir un film. Vous la verrez surtout prendre soin de ses petits-enfants dont elle est si fière.

Bonne retraite méritée, chère Sylvie. Merci infiniment pour tes nombreuses années de service.

Du nouveau dans l'équipe administrative!



Félicitations pour ton nouveau poste!

La Ville de Carleton-sur-Mer est heureuse de souligner la nomination de M^{me} Julie Nadeau au poste d'agente à la comptabilité. Diplômée en bureautique du cégep de Carleton-sur-Mer, M^{me} Nadeau travaille à la Ville depuis mai 2018 comme agente de bureau à la réception. Avec une excellente connaissance des affaires administratives, nul doute que M^{me} Nadeau pourra effectuer ses nouvelles fonctions avec brio!



En remplacement du poste de M^{me} Julie Nadeau, la Ville accueille une nouvelle employée dans son équipe M^{me} Audrey Harrisson, à titre d'agente de bureau à la réception. M^{me} Harrisson détient un diplôme en technique de comptabilité et gestion du cégep de Carleton-sur-Mer et a travaillé à la municipalité de Nouvelle comme adjointe administrative. Avec son passage dans le monde municipal, elle saura accueillir le public à l'hôtel de ville et apporter un soutien à l'équipe administrative.

Bienvenue dans l'équipe!

Consommation d'eau potable

Le peu de précipitation des dernières semaines nous a fait prendre conscience de l'importance de bien gérer notre consommation d'eau potable. Bien que plusieurs municipalités aient émis certaines limitations sur l'utilisation de l'eau potable, le niveau des ressources d'eau de Carleton-sur-Mer est resté assez haut pour permettre à ses citoyens d'en bénéficier sans restriction, et ce, même si on a pu observer une légère hausse de la consommation.

Il est toutefois important de rappeler aux utilisateurs du réseau que la Ville a adopté en 2012 un règlement concernant l'utilisation de l'eau potable. Ce règlement a été adopté en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource et fait mention des quelques règles à suivre quant à l'utilisation de l'eau provenant du réseau d'aqueduc.

Entre autres, on y mentionne que l'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps. L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribués par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h.

Le directeur des travaux publics peut, pour cause de sécheresse, de bris majeurs de conduites d'aqueduc ou autres, par avis public, interdire l'arrosage pendant une période déterminée. L'ensemble du règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville.

Merci de votre habituelle collaboration!

Jeu-questionnaire historique

Nous vous proposons de découvrir la localité par un jeu-questionnaire historique disponible en cliquant sur le lien suivant ou en vous rendant à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé ou à l'hôtel de ville : <https://carletonsurmer.com/tourisme-et-divertissement/calendrier-evenements/>

Camp de jour

Le camp de jour Lions a maintenant une page Facebook où vous trouverez les activités spéciales et sorties: **camp lions**

Les inscriptions à la JOURNÉE doivent être enregistrées au moins 7 jours à l'avance sur le site d'inscription en ligne SportPlus.

29 juin au 14 août
Service de garde 8 h à 9 h | 15 h 30 à 16 h 30
Camp de jour 9 h à 15 h 30

Soirées de contes

Avec Joey Fallu
Les mardis et jeudis à 18 h 30 / 5\$ par personne

Sur la plage en face de l'accueil du camping de Carleton-sur-Mer.

L'activité sera annulée en cas de pluie.

Ouverture du Centre Léopold-Leclerc

Le centre Léopold-Leclerc ouvrira dès le 17 août prochain!

Comme dans toutes les infrastructures de la Ville, plusieurs procédures devront être respectées par les utilisateurs. Le nombre de patineurs sera restreint afin de respecter la distanciation physique et un maximum de 50 spectateurs sera permis.

La situation devrait évoluer d'ici à l'ouverture du centre et de plus amples informations suivront dans les prochaines semaines.

Terrains sportifs

Tous les terrains sportifs sont maintenant accessibles à la population. Nous vous rappelons les directives à respecter dans les lieux publics :

- Maintien de la distanciation physique de 2 mètres
- Application de l'hygiène des mains et de l'étiquette respiratoire
- Utilisation de son propre équipement

C'est le temps de profiter de l'été, de façon responsable. Bon été!

Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

Nous désirons vous rappeler qu'il est possible d'emprunter des livres à la bibliothèque en nous téléphonant au 418 364-7103 ainsi que par courriel au livre1@globetrotter.net.

Pour vous aider dans vos choix de lecture, vous pouvez consulter le catalogue en ligne du réseau biblio à l'adresse suivante: <https://www.reseaubibliogim.qc.ca/fr> en cliquant sur catalogue et vous pourrez consulter tous les livres disponibles pour vous au sein du réseau.

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du 24 juillet au mardi 11 août.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que la production artisanale est une constante dans l'histoire de Carleton-sur-Mer? Dès 1867, la fondation du couvent poursuit, entre autres, l'objectif de « former le goût des arts utiles » chez les jeunes filles, selon l'abbé Chouinard dans son livre sur l'histoire de l'église Saint-Joseph. Puis, en 1937, l'inventaire des ressources du comté de Bonaventure s'intéresse aux arts domestiques. On y apprend que le cercle des fermières de Carleton n'est pas en activité, alors que celui de Saint-Omer, fondé vers 1930, rassemble 35 personnes. À cet endroit, une trentaine de rouets et autant de métiers à tisser sont en fonction.

À l'époque, les artisanes tissent, cousent ou tricotent pour les besoins de la famille ou pour la clientèle touristique. Certaines font affaire avec la *Canadian Handicraft*, une organisation montréalaise achetant l'artisanat en région. Pour une verge de catalogne, le prix reçu est de 0.60 cents. L'inventaire donne le nom des « meilleures mains » dont Marie Falardeau et M^{me} Jos F. Fournier de Saint-Omer, de même que M^{me} Jean-Baptiste LeBlanc et Virginie LeBlanc de Carleton, cette dernière produisant des « catalognes de qualité remarquable ». À la même époque, quatre comptoirs de vente existent à Carleton, dont celui des cinq demoiselles Allard.

En 1961, le cercle des fermières de Saint-Omer renaît avec M^{me} Juliette Landry comme présidente, suivi, en 1964, par celui de Carleton avec M^{me} Rose Gauvreau à la présidence. Aux deux endroits, les expositions se succèdent. À Carleton, ces événements annuels débouchent, en

1974, sur la fondation de la coopérative La Héronnière qui se donne une nouvelle construction inaugurée en juillet 1978, initiant ainsi une tradition qui s'étalera sur plus de quatre décennies. Espérons qu'elle se perpétuera.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadièche



Char allégorique mettant en valeur les arts domestiques lors d'un défilé de la Saint-Jean à Carleton au début des années 1940. Photo : collection Écomusée Tracadièche